

Préparation Concours Education physique et sportive (EPS) [DU]

Infos pratiques

- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Niveau d'étude : BAC +5
- > Durée : 1 an
- > ECTS : 22
- > Ouvert en alternance : Non
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation continue
- > Formation à distance : Non

Présentation

Parcours proposés

- > [Préparation Concours Education physique et sportive \(EPS\) \[DU\]](#)

Présentation

Le DU Préparation au concours du CAPEPS externe ou du CAFEP EPS - seconde chance (titre provisoire) a pour but de poursuivre la formation des étudiants titulaires d'un M2 MEEF EPS au métier d'enseignant d'EPS en milieu scolaire et de les préparer aux concours de recrutement des professeurs des lycées et collèges d'EPS (CAPEPS, CAFEP-CAPEPS).

Objectifs

Objectifs généraux de la formation :

- (Re)préparer les épreuves du concours national de recrutement du CAPEPS externe ou du CAFEP EPS.

- Compléter et maîtriser la culture scientifique disciplinaire STAPS nécessaire à un enseignant d'EPS en collège et lycée, par l'approfondissement des connaissances en sciences de la vie, en sciences humaines et en sciences sociales, éclairant la motricité humaine, les pratiques physiques, les pratiquants et les cultures sportives ;
- Articuler des connaissances et développer des compétences pratiques, scientifiques, technologiques et didactiques dans et sur les différentes Activités Physiques, Sportives et Artistiques (APSA) enseignées en EPS ;
- Appréhender la complexité du métier d'enseignant, notamment en termes d'éducation à la citoyenneté, de transmission des valeurs de la République, d'inclusion, pour construire progressivement les compétences professionnelles qui favorisent les apprentissages et la socialisation des élèves.

Organisation

- Campus : Campus de Nanterre
- Durée moyenne de la formation : 214H

Admission

Conditions d'admission

Être titulaire d'un Master MEEF, M2 MEEF EPS second degré fortement recommandé.

Et après

Insertion professionnelle

- Professeur d'EPS dans les établissements scolaires du secondaire, collèges et lycées ;
- Professeur d'EPS de la Ville de Paris, intervenant dans l'enseignement scolaire du 1er degré ;
- Enseignant du 2nd degré détaché dans le supérieur ;
- Coordinateur pédagogique dans différentes structures.
- Puis des évolutions de carrière possibles dans d'autres métiers, fonctions ou missions de l'Éducation Nationale : par exemple, Formateur Académique, Inspecteur d'Académie-Inspecteur Pédagogique Régional, Chef d'établissement, etc.

Contact(s)

Autres contacts

- Thaïs Adile Contact administratif
t.adile@parisnanterre.fr
- Julie Demeslay Responsable pédagogique
j.demeslay@parisnanterre.fr
- Igor Martinache Responsable pédagogique
i.martina@parisnanterre.fr
- Philippe Vanwalleghem Responsable pédagogique
p.vanwall@parisnanterre.fr